RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1962

Pierre GRASSET - MOREL

CANDIDAT INDEPENDANT ET PAYSAN
D'ACTION SOCIALE ET D'UNION RÉPUBLICAINE
Maire de Lansargues — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jacques GIRET

Maire de Palavas

Electrices, Electeurs,

Vous avez approuvé mon programme en 1958. Je dois vous rendre compte de mon mandat.

POUR L'ALGERIE DANS LA SOUVERAINETE FRANÇAISE, j'ai voté la censure contre les reniements du pouvoir : j'ai préconisé le NON au référendum sur les accords d'Evian. Le drame vécu par les Algériens et les réfugiés me donne cruellement raison.

POUR LA SEPARATION ET L'EQUILIBRE DES POUVOIRS, j'ai REFUSE LES PLEINS POUVOIRS au gouvernement dès le 2 février 1960, comme **j'ai voté la censure** le 4 octobre 1962 ; j'ai demandé de répondre « NON » AUX PLEBISCITES des 8 avril et 28 octobre 1962, instaurant le POUVOIR PERSONNEL au-delà des questions posées.

POUR L'INTEGRATION DE LA FRANCE DANS L'EUROPE ET DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE j'ai, avec des amis indépendants, REFUSE DE SIEGER, s'ils n'étaient suivis d'un vote, aux débats d'une chambre d'enregistrement, sur la politique Européenne et voté la censure en octobre 1960 contre la réalisation d'une force de frappe isolant la France de l'Alliance Atlantique.

POUR LE RESPECT DE LA LIBERTE DE CONSCIENCE, j'ai déposé le 23 décembre 1959, un amendement au projet de loi scolaire, imposant « le RESPECT DU CARACTERE PROPRE DE L'ENSEIGNEMENT » des Etablissements Libres sous contrat, alors que le texte ne protégeait que le caractère propre de l'établissement, c'est-à-dire sa gestion administrative. Je me suis abstenu dans le vote sur la loi, le premier Ministre ayant fait repousser cet amendement.

POUR LE PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL, dans le respect de nos LIBERTES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES, j'ai comme membre de la Commission de la Production, et Rapporteur **du Bud**get du Fonds d'Orientation des marchés **agricoles, déposé propositions** et amendements nombreux en FAVEUR DE L'AGRICULTURE, de l'EQUIPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL du pays, contre les servitudes étatiques sur la PROPRIETE COMMERCIALE,, la GESTION DES RISQUES SOCIAUX, la LIBRE ENTREPRISE et l'EXPLOITATION AGRICOLE.

J'AI RECLAME EN 1960 SUR LES PROBLEMES AGRICOLES, la convocation du Parlement en session extraordinaire, que le Général de Gaulle a refusée en violation de l'article 29 de la Constitution.

PAR MON PROJET DE LOI PROGRAMME DE 1959 SUR LE MARCHE DU VIN, par mes votes à l'occasion des Lois des Finances et mes questions orales, j'ai réclamé un SOUTIEN EFFICACE DU MARCHE DU VIN, par les crédits du F.O.R.M.A. et une gestion interprofessionnelle, l'ARRET DES IMPORTATIONS et la SUPPRESSION DES TAXES et d'une PROPAGANDE opposées aux légitimes intérêts de la viticulture méridionale.

Cette action positive comme mon apposition constructive dans la ligne du programme approuvé par vous en 1958 sont le rôle normal d'un parlementaire qui n'est pas l'instrument d'un parti unique et inconditionnel.

JE SOLLICITE A NOUVEAU VOTRE MANDAT

POUR LA DEFENSE DE NOS LIBERTES PUBLIQUES contre l'arbitraire du pouvoir personnel.

POUR L'INTEGRATION DE LA FRANCE DANS L'EUROPE ET DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE.

POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE dans le respect de nos LIBERTES professionnelles.

POUR LA PARITE du revenu et de la protection sociale de l'AGRICULTURE et des autres secteurs de l'Economie.

POUR LA DEFENSE DE LA VITICULTURE méridionale dans le marché commun et contre les importations de pays tiers, y compris d'Algérie.

(T.S.V.P.)

POUR L'INTEGRATION dans la communauté nationale (logements, emplois, indemnisation de leurs pertes) des **REFUGIES D'ALGERIE ODIEUSEMENT TROMPES.**

POUR L'UNITE NATIONALE dans le **RESPECT DES INSTITUTIONS**, la **STABILITE POLITIQUE** et **l'AMNISTIE** des actions passées.

POUR LA LIBERTE DE L'HOMME, DE LA FAMILLE, DE L'ENTREPRISE.

Votez **INDÉPENDANT**, Votez pour le Groupe Politique le plus nombreux du Sénat et de l'Assemblée (Hors l'U.N.R.)

Votez Pierre GRASSET - MOREL

NOUS RECOMMANDONS A VOS SUFFRAGES LA CANDIDATURE DE

PIERRE GRASSET - MOREL

Député sortant d'Union Républicaine, Maire de Lansargues.

Il n'a pas besoin d'être présenté à ceux qui le connaissent.

Aux autres, nous résumons ses TITRES A VOTRE CONFIANCE.

Pierre GRASSET-MOREL est né à Montpellier le 5 mai 1908.

Elève dans cette ville au Collège Saint-François-Régis, il a conquis ensuite les diplômes d'INGENIEUR AGRONOME à l'Institut National Agronomique à Paris et d'INGENIEUR DES EAUX ET FORETS à l'Ecole Nationale de Nancy.

Il est marié et PERE DE 7 ENFANTS.

COMBATTANT VOLONTAIRE en 1939, il a fait campagne dans la région de Sarreguemines et, lors de la retraite, il a été fait PRISONNIER DANS LES VOSGES.

A son retour, il a présidé le COMITE D'ACCUEIL DES PRISONNIERS ET DEPORTES, par lequel 2.000 de ses camarades ont été envoyés en séjour de repos.

Ayant démissionné du Corps des Eaux et Forêts malgré la belle carrière qui lui était ouverte, pour se consacrer à son exploitation agricole, il assume de nombreuses responsabilités dans la DEFENSE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE DU MONDE RURAL. IL A DIRIGE en particulier près de deux ans, avant son mandat parlementaire, LA GRANDE ET PUISSANTE FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (F.N.S.E,A.) forte de 700.000 adhérents.

DEPUTE depuis 1958, il n'a cessé de défendre nos libertés de citoyens contre l'arbitraire, nos intérêts professionnels contre la technocratie, nos droits personnels ou collectifs contre les injustices du Gouvernement ou des administrations.

C'est dire les titres qu'il a pour assurer la défense de nos libertés : LIBERTE DE L'HOMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENTREPRISE, dans un sens civique soucieux de la GRANDEUR NATIONALE.

POUR LE COMITE ELECTORAL ET PAR DELEGATION :

Charles BILLET, Directeur de Clinique ; Michel CLAUSEL de COUSSERGUES, Président du Syndicat Départemental des Arboriculteurs ; Gaston COSTE, Maire de Saint Pons de Mauchiens ; Charles CHEVALLIER, Industriel ; Professeur Louis DELBEZ ; François DELMAS, Maire de Montpellier ; Mlle DUPAS-PONS, commerçante ; Marcel GARCIN, Alimentation de Gros ; Jacques GIRET, Maire de Palavas ; Jean GUIBAL, Avocat ; Professeur Pierre JOURDA ; Jacques JAMME Conseiller Municipal délégué au Logement et aux problèmes des Rapatriés ; Raymond LEENHARDT Agent d'Assurance ;
Professeur MOURGUE MOLINES, NOUALHAC, Conseiller Municipal Administrateur du bureau d'aide sociale Pharmacien ; PARRHY, Avocat à Lunel ; Professeur PEQUIGNOT ; Commandant Yves QUATREFAGES ; A. RIGAUD Conseiller Municipal délégué à l'expansion ; P. REMY Ingénieur Pharmacie de gros Belloury ; Michel RICOME Maire de Sussargues ; Louis ROUQUETTE exploitant agricole à Mauguio ; Alfred SIMON exploitant agricole à Lansargues ; TEYSSEDRE Maire de Saint Christol ; VILLIET Pharmacien viticulteur à Baillargues.
Marc LAURIOL ancien député d'Alger ; PORTOLANO ancien député de Bône.

Vu : LE CANDIDAT :